



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

RÈGLEMENT 2016-276

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 550 783 \$ ET UN EMPRUNT
DE 1 550 783 \$ POUR DES TRAVAUX D'ÉGOUT, D'AQUEDUC
ET DE VOIRIE SUR LA 1^{RE} AVENUE ENTRE 8^E RUE ET LA 13^E
RUE**

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 21 mars 2016;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance, et tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

EN CONSÉQUENCE et pour ces motifs, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que le règlement numéro 2016-276 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à faire effectuer des travaux d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la 1^{re} Avenue entre la 8^e Rue et la 13^e Rue selon l'estimé préparé par la firme Beaudoin Hurens, portant le numéro de dossier : J10840-00, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Olivier Fréchette, ing. et François A. Gingras, ing. jr., en date du 17 mars 2016 et révisée le 21 mars 2016, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 550 783 \$ aux fins du présent règlement.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 550 783 \$.

ARTICLE 4. Cet emprunt sera remboursé en un terme de vingt (20) ans.

ARTICLE 5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.



N° de résolution
ou annotation

ARTICLE 7. Le Conseil affecte toute subvention gouvernementale, qui pourrait lui être versée à l'égard de tout ou partie des travaux décrétés par le présent règlement, à la réduction de l'emprunt décrété par les présentes.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion à la séance du conseil du 7 mars ajournée au 21 mars 2016.

Adopté à la séance ordinaire du conseil du 4 avril 2016.

Avis public annonçant la procédure d'enregistrement affiché le 6 avril 2016.

Approuvé en procédure d'enregistrement le 11 avril 2016.

Approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 13 juin 2016

Publié le 14 juin 2016



Denis Laporte, Maire



**Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier.**



**BEAUDOIN
HURENS**

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

RÉFECTION DE LA 1E AVENUE
(ENTRE LA 8E RUE ET LA 13E RUE)

NOTRE DOSSIER : J10840-00

Le 17 mars 2016

Révisée le 21 mars 2016

N° de résolution
ou annotation

1.0 1e Avenue (longueur ± 400 mètres)

1.1 Aqueduc	217 300.00 \$
1.2 Égout domestique	184 900.00 \$
1.3 Égout pluvial	294 900.00 \$
1.4 Voirie	562 700.00 \$
Sous total	1 259 800.00 \$
(+) Frais d'ingénierie	55 000.00 \$
(+) Laboratoire contrôle qualité	20 000.00 \$
(+) Arpenteur-géomètre	2 000.00 \$
(+) Étude géotechnique	12 000.00 \$
Sous-total	1 348 800.00 \$
T.P.S. 5 %	67 440.00 \$
T.V.Q. 9,975 %	134 542.80 \$
TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE	1 550 782.80 \$

Note: La présente estimation n'inclut pas les déplacements des utilités publiques.
La quantité de roc à excaver et la structure de chaussée ainsi que le pavage proposés
sont à valider par l'étude géotechnique.

Beaudoin Hurens

Olivier Fréchette, ing.

Olivier Fréchette, ing.
(# OIQ 5010539)

François A. Gingras, ing. jr.
(# OIQ 5060580)

/mt

Page 1 de 6



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION DE LA 1^E AVENUE
(ENTRE LA 8E RUE ET LA 13E RUE)

NOTRE DOSSIER : J10840-00

Le 17 mars 2016

Révisé le 21 mars 2016

1.0 1^o Avenue (longueur ± 400 mètres)

1.1 Aqueduc

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Prix global</u>
<u>1.1.1</u> Alimentation temporaire incluant protection incendie	Forfaitaire		20 000.00 \$
<u>1.1.2</u> Enlèvement et disposition des sections du réseau d'aqueduc existant tout diamètre (conduites, chambre de vanne, vanne, butée, etc.)	440 m.lin.	15.00 \$	6 600.00 \$
<u>1.1.3</u> Raccord à l'aqueduc existant (tout diamètre)	6 unités	2 500.00 \$	15 000.00 \$
<u>1.1.4</u> Tuyau de 150mmø en P.V.C. DR-18	30 m.lin.	120.00 \$	3 600.00 \$
<u>1.1.5</u> Tuyau de 200mmø en P.V.C. DR-18	320 m.lin.	140.00 \$	44 800.00 \$
<u>1.1.6</u> Tuyau de 250mmø en P.V.C. DR-18	90 m.lin.	160.00 \$	14 400.00 \$
<u>1.1.7</u> Vanne d'arrêt de 150mmø incluant boîte de vanne de 150mmø	1 unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
<u>1.1.8</u> Vanne d'arrêt de 200mmø incluant boîte de vanne de 150mmø	6 unités	1 500.00 \$	9 000.00 \$
<u>1.1.9</u> Borne-fontaine complète	4 unités	6 000.00 \$	24 000.00 \$
<u>1.1.10</u> Branchement privé de 20mmø en cuivre mou type "K"	18 unités	900.00 \$	16 200.00 \$
<u>1.1.11</u> Branchement privé de 25mmø en cuivre mou type "K"	8 unités	1 200.00 \$	9 600.00 \$
<u>1.1.12</u> Branchement privé de 40mmø en cuivre mou type "K"	2 unités	1 500.00 \$	3 000.00 \$
<u>1.1.13</u> Isolant rigide type HI-40, 50mm d'épaisseur	50 m.ca.	30.00 \$	1 500.00 \$

Page 2 de 6

**BEAUDOIN
HURENS**



N° de résolution
ou annotation

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Prix global</u>
<u>1.1.14</u> Roc (excavation 1re classe) - Tranchée pour conduite principale d'aqueduc	440 m.lin.	45.00 \$	19 800.00 \$
<u>1.1.15</u> Roc (excavation 1re classe) - Tranchée de branchement privée d'aqueduc	245 m.lin.	35.00 \$	8 575.00 \$
Sous-total			197 575.00 \$
Travaux imprévus ±10% du sous-total			19 725.00 \$
Total article 1.1			217 300.00 \$

1.2 Égout domestique

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Prix global</u>
<u>1.2.1</u> Enlèvement et disposition des conduites d'égout domestique ou combiné existantes (tout diamètre)	440 m.lin.	15.00 \$	6 600.00 \$
<u>1.2.2</u> Enlèvement et disposition des regards d'égout domestique ou combiné existants	5 unités	500.00 \$	2 500.00 \$
<u>1.2.3</u> Ciment d'injection pour conduite existante à désaffecter (au besoin)	20 m.lin.	100.00 \$	2 000.00 \$
<u>1.2.4</u> Raccord à l'égout existant (incluant perçage)	7 unités	1 500.00 \$	10 500.00 \$
<u>1.2.5</u> Tuyau de 250mmø en P.V.C. DR-35	460 m.lin.	140.00 \$	64 400.00 \$
<u>1.2.6</u> Regard M-1200 à joint de caoutchouc	7 unités	5 500.00 \$	38 500.00 \$
<u>1.2.7</u> Branchement privé 125mmø en P.V.C. DR-28 (de couleur noire)	18 unités	900.00 \$	16 200.00 \$
<u>1.2.8</u> Branchement privé 150mmø en P.V.C. DR-28 (de couleur noire)	10 unités	1 000.00 \$	10 000.00 \$
<u>1.2.9</u> Roc (excavation 1re classe) - Tranchée pour conduite principale domestique	440 m.lin.	20.00 \$	8 800.00 \$



N° de résolution
ou annotation

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Prix global</u>
1.2.10 Roc (excavation 1re classe) - Tranchée de branchement privée domestique	245 m.lin.	35.00 \$	8 575.00 \$
Sous-total			168 075.00 \$
Travaux imprévus ±10% du sous-total			16 825.00 \$
Total article 1.2			184 900.00 \$

1.3 Égout pluvial

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Prix global</u>
1.3.1 Puisard existant à enlever (incluant conduite de raccordement)	7 unités	500.00 \$	3 500.00 \$
1.3.2 Tuyau de 375mmø en B.A. CL.III	370 m.lin.	175.00 \$	64 750.00 \$
1.3.3 Tuyau de 450mmø en B.A. CL.III	70 m.lin.	215.00 \$	15 050.00 \$
1.3.4 Regard M-1200 à joint de caoutchouc	8 unités	5 500.00 \$	44 000.00 \$
1.3.5 Puisard de rue type P-1 incluant dalle de béton	18 unités	3 500.00 \$	63 000.00 \$
1.3.6 Branchement privé 150mmø en P.V.C. DR-28 sur conduite existante (de couleur blanche)	28 unités	900.00 \$	25 200.00 \$
1.3.7 Roc (excavation 1re classe) - Tranchée pour conduite principale pluviale	440 m.lin.	100.00 \$	44 000.00 \$
1.3.8 Roc (excavation 1re classe) - Tranchée de branchement privée pluviale	245 m.lin.	35.00 \$	8 575.00 \$
Sous-total			268 075.00 \$
Travaux imprévus ±10% du sous-total			26 825.00 \$
Total article 1.3			294 900.00 \$

1.4 Voirie

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Prix global</u>
1.4.1 Élimination du pavage existant	5000 m.ca.	1.50 \$	7 500.00 \$

Page 4 de 6

 BEAUDOIN
HURENS



N° de résolution
ou annotation

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Prix global</u>
<u>1.4.2</u> Trottoir de béton existant à enlever	700 m.lin.	15.00 \$	10 500.00 \$
<u>1.4.3</u> Bordure de béton à enlever	20 m.lin.	7.50 \$	150.00 \$
<u>1.4.4</u> Structure de chaussée existante à désaffecter incluant remblai de sol	1100 m.ca.	10.00 \$	11 000.00 \$
<u>1.4.5</u> Excavation, transport du matériel, mise en forme et compactage de la ligne d'infrastructure	Forfaitaire		35 000.00 \$
<u>1.4.6</u> Coussin de sable classe "A" de 300mm d'épaisseur	3480 t.mét.	8.00 \$	27 840.00 \$
<u>1.4.7</u> Pierre concassée 56-0mm sur 250mm d'épaisseur	3550 t.mét.	18.00 \$	63 900.00 \$
<u>1.4.8</u> Pierre concassée 20-0mm sur 150 d'épaisseur	2220 t.mét.	18.00 \$	39 960.00 \$
<u>1.4.9</u> Nivellement et nettoyage des services (préparation avant pavage)	5300 m.ca.	4.00 \$	21 200.00 \$
<u>1.4.10</u> Béton bitumineux EB-14 à 130kg/m2 (bitume PG 58-34)	715 t.mét.	110.00 \$	78 650.00 \$
<u>1.4.11</u> Béton bitumineux EB-10S à 100kg/m2 (bitume PG 58-34) incluant liant d'accrochage	530 t.mét.	110.00 \$	58 300.00 \$
<u>1.4.12</u> Béton bitumineux EB-10C (PG 58-28) pour réparation d'entrées privées	35 t.mét.	200.00 \$	7 000.00 \$
<u>1.4.13</u> Trottoir monolithique en béton de 1,2 m de largeur	375 m.lin.	120.00 \$	45 000.00 \$
<u>1.4.14</u> Bordure de béton 200mm de largeur	400 m.lin.	60.00 \$	24 000.00 \$
<u>1.4.15</u> Pierre concassée 20-0mm sur 300mm d'épaisseur pour réparation d'entrées privées	350 t.mét.	25.00 \$	8 750.00 \$
<u>1.4.16</u> Pavé-uni pour réparation d'entrées privées	45 m.ca.	200.00 \$	9 000.00 \$
<u>1.4.17</u> Trottoir ou dalle de béton privée pour réparation	105 m.ca.	150.00 \$	15 750.00 \$
<u>1.4.18</u> Bordure de béton privée pour réparation	55 m.lin.	60.00 \$	3 300.00 \$
<u>1.4.19</u> Engazonnement incluant 150mm de terre végétale	2050 m.ca.	10.00 \$	20 500.00 \$

Page 5 de 6

 BEAUDOIN
HURENS

N° de résolution
ou annotation

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Prix global</u>
1.4.20 Chanfrain asphaltique	315 m.lin.	15.00 \$	4 725.00 \$
1.4.21 Soutènement des infrastructures et des services publics souterrains et aérien (Bell, H-Q, Gaz, etc.)	Forfaitaire		5 000.00 \$
1.4.22 Marquage de la chaussée	Forfaitaire		1 500.00 \$
1.4.23 Sécurisation du site (clôtures de chantier, signalisation, etc.)	Forfaitaire		5 000.00 \$
1.4.24 Massif de Bell à soutenir et à protéger	Forfaitaire		5 000.00 \$
1.4.25 Rampe de métal à enlever et à remettre en place	Forfaitaire		500.00 \$
1.4.26 Rampe de béton à enlever	Forfaitaire		2 500.00 \$
Sous-total			511 525.00 \$
Travaux imprévus ±10% du sous-total			51 175.00 \$
Total article 1.4			562 700.00 \$